



DECRET D/2021 / - 0065 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CERTAINS OFFICIERS
À DES POSTES DE COMMANDEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Charte de la Transition en date du 27 septembre 2021 ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N° 001 du 05 septembre 2021 du CNRD, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre, portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD du 06 octobre 2021, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Les officiers dont les prénoms et noms suivent sont nommés aux postes de responsabilité ci-dessous :

Base Aérienne Principale de Conakry :

Commandant de la Base : Colonel Djibril KEITA, 18047/G ;

Commandant Adjoint : Lieutenant-colonel Mamady KEITA, 18784/G ;

Base Aérienne de Kamsar :

Commandant de la Base : Colonel Mamoudou CONDE, 13815/G ;

Commandant Adjoint : Lieutenant-colonel Sény 2 CAMARA, 21033/G ;

Base Aérienne de Labé :

Commandant de la Base : Colonel Eugène LOUA, 17962/G ;

Commandant Adjoint : Lieutenant-colonel Aboubacar 1 SYLLA, 20972/G ;

Base Aérienne de Faranah :

Commandant de la Base : Lieutenant-colonel Younoussa TOURE, 17974/G ;

Commandant Adjoint : Lieutenant-colonel Mamadou Imame DIALLO, 16728/G ;

Commandant de la Base : Lieutenant-colonel Salimou Bambo FOFANA, 18917/G ;

Commandant Adjoint : Lieutenant-colonel Salé Mady SYLLA, 18614/G ;

Base Aérienne de N'zérékoré :

Commandant de la Base : Colonel Jean Cécé HABA, 16307/G ;

Commandant Adjoint : Lieutenant-colonel Moussa TRAORE, 17262/G ;

Article 2/ : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, est enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 03 NOV 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA